

Chers parents,

Le plan de déconfinement gouvernemental prévoit la réouverture des établissements scolaires à compter du 11 mai prochain.

Pour ce faire, chaque structure doit mettre en place les prescriptions du protocole sanitaire rédigé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Ce dernier est consultable à l'adresse suivante :  
<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

J'ai réuni, le 4 mai dernier, les représentants des quatre communes membres du syndicat ainsi que la directrice de l'école.

Nous avons décidé, après constat des moyens et des lieux, que :

- Vu les contraintes strictes imposées par le protocole sanitaire,
- Vu le délai court pour le mettre en place,
- Vu la responsabilité civile et pénale qui découlerait en cas de contamination,

**L'école de Bellevue restera fermée la semaine prochaine avec maintien de la continuité pédagogique à distance.**

Nous sommes conscients que cette décision risque d'engendrer pour certains d'entre vous des difficultés organisationnelles mais la santé de chacun et de tous n'a pas de prix...

Nous ne pouvons assumer la responsabilité des risques encourus par les élèves scolarisés, le personnel et les enseignants avec une réouverture prématurée.

Nous poursuivons la mise en place du protocole sanitaire afin d'envisager une réouverture de l'école le lundi 18 mai avec les classes de GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 ainsi que les enfants des soignants.

Ce délai supplémentaire nous permettra également d'apprécier l'évolution de la situation après cette première semaine de déconfinement.

La Présidente,  
Carine DANGIN